

Lettre de présentation

Résumé

Orano Mining s'engage à développer les ressources de manière responsable en mettant l'accent sur l'exploitation durable, la santé et la sécurité de nos employés, la protection de l'environnement et l'établissement de relations solides avec les communautés et les peuples indigènes.

En 2020 et 2021, Orano Mining a entrepris des auto-évaluations sur l'ensemble de ses sites en exploitation (Somair au Niger, KATCO au Kazakhstan, McClean Lake au Canada) afin de vérifier la conformité aux exigences du Conseil international des mines et métaux (ICMM). Une assurance indépendante par une tierce partie avec KPMG sera entreprise à McClean Lake, au Canada, afin de valider les résultats de l'autoévaluation (Q4 2022).

- Auto-évaluations de toutes les opérations soumises aux Performances Expectations (PE)
 - Confirmation par une première partie (c.-à-d. auto-évaluation) de l'existence et de l'intégrité des systèmes et/ou des pratiques relatifs à la mise en œuvre des PE, dans la mesure où ils sont applicables dans un contexte donné.
- Hiérarchisation des opérations pour validation par des tiers
 - Un processus de priorisation pour déterminer la séquence dans laquelle les opérations seront soumises à la validation par une tierce partie au cours du cycle de validation triennal suivant.
- Validation par un tiers
 - Confirmation indépendante du caractère raisonnable et de l'authenticité des affirmations faites dans les auto-évaluations. Cet examen peut avoir lieu conjointement avec un système distinct, par exemple un audit du système de gestion environnementale ISO 14001.
- Divulgation
 - Divulgation publique annuelle des activités de validation des PE. Cela peut être publié sur le site Web d'un membre ou dans un rapport RSE ou d'entreprise.

La mise en œuvre des PE est évaluée individuellement. Il n'y a pas de résultat global pour un actif donné. Les critères d'appréciation définis par l'ICMM sont « Répond », « Répond partiellement » et « Ne répond pas » tel que défini ci-dessous :

- Répond : Les systèmes et/ou les pratiques liés aux PE ont été mis en œuvre et il y a suffisamment de preuves pour démontrer que l'intention des PE est atteinte, mais des possibilités d'amélioration peuvent encore subsister.
- Répond partiellement : Les systèmes et/ou les pratiques liés à l'atteinte de l'intention des PE n'ont été que partiellement mis en œuvre. Des lacunes ou des faiblesses persistent qui peuvent contribuer à l'incapacité d'atteindre le résultat escompté, ou des preuves vérifiables insuffisantes peuvent être fournies pour démontrer que l'activité est conforme à l'intention du PE.

- Ne répond pas : Les systèmes et/ou les pratiques nécessaires pour appuyer la mise en œuvre de l'intention de fond du PE ne sont pas en place, ne sont pas mis en œuvre ou ne peuvent être démontrés.

Une fois que la liste des opérations prioritaires pour la validation par un tiers est terminée, les membres planifieront la validation à des moments qui conviennent à leur organisation au cours d'un cycle triennal.

Contexte

Depuis 2012, Orano Mining est membre de l'ICMM, une organisation internationale dédiée à l'amélioration de la performance environnementale, sociale et de gouvernance de l'industrie minière et métallurgique. Les membres de l'ICMM sont tenus de mesurer la performance par rapport aux dix principes de l'ICMM, aux engagements énoncés dans les « Position Statements », aux attentes de performance (PE) et de rendre compte conformément à la Global Reporting Initiative (GRI), un organisme de normalisation de la divulgation de la durabilité. L'objectif des PE est d'établir des exigences minimales pour des pratiques opérationnelles responsables pour le secteur minier. La performance d'une organisation par rapport aux PE doit être validée par un tiers indépendant, et les résultats sont divulgués sur une base annuelle conformément à la procédure d'assurance et de validation de l'ICMM. La validation du PE comprend les éléments suivants :

État de l'auto-évaluation et/ou de la validation

Après une auto-évaluation, la validation de ces résultats par une tierce partie doit avoir lieu dans un délai de trois ans. Une validation par un tiers aura ensuite lieu une fois tous les trois ans, pour chaque site en opération. Les activités d'auto-évaluation et/ou de validation suivantes ont été réalisées ou sont prévues :

Auto-évaluations réalisées par rapport aux attentes de performance de l'ICMM à :

- Somaïr, Niger (2020 - 2021)
- McClean Lake, Canada (2021)
- KATCO, Kazakhstan (2021)
- Orano Mining Corporate (2021)

Validation des attentes de performance de l'ICMM prévue avec un tiers externe à McClean Lake Canada (Q4 2022).

Divulgation détaillée des résultats de l'auto-évaluation et de la validation

La divulgation des résultats préliminaires des auto-évaluations et des résultats validés est disponible ici.